

Article : Le « Misanthrope travesti » par le citoyen Daubian



Auteur (s) : D. GONZALEZ

Nombre de pages : 4

Année de parution : 1973



LE "MISANTROPE TRAVESTI", PAR LE CITOYEN DAUBIAN.

Joseph Daubian Delisle, né à Castres le 1^{er} mai 1734, était le fils de Benoit Daubian et de Magdeleine Bardou. Par ses origines il appartient à la bourgeoisie castraise. Après des études de droit faites à l'Université de Toulouse il se fait recevoir avocat. Il exerce auprès du Sénéchal de Carcassonne, et le Chapitre de la cathédrale le nomme lieutenant de-juge, le 7 août 1762, pour toute une série de seigneuries qui lui appartenaient. Daubian abandonna le Sénéchal de Carcassonne pour revenir à Castres. Là encore, outre sa charge au Sénéchal de la ville, il sera juge des seigneuries de Brassac, Roquecourbe, Lacrouzette et viviers. En 1792 il sera membre du Tribunal civil de Castres. Il se retira rapidement des affaires et mourut à Castres le 21 août 1822.

Telle est, brièvement résumée, la biographie de cet homme de loi, de ce robin, comme il y en avait tant dans la France d'Ancien Régime. S'il demeure connu il le doit à ce que, comme le dit son biographe Nayral, il fit parler à sa muse « le langage patois ».

Le patois, c'est-à-dire l'occitan, était alors d'un usage universel dans le petit peuple, mais était aussi utilisé dans l'intimité par les bourgeois. Les écrivains occitans issus du même milieu que Daubian sont nombreux au XVIII^e siècle et il serait bien intéressant de savoir quelles motivations les ont poussés à faire ce choix linguistique qui les condamnait à ne recueillir qu'une renommée toute locale. Est-ce par souci de l'expressivité, ou de l'authenticité ? Est-ce par esprit « provincial » ?

Quo qu'il en soit Daubian choisit l'occitan. Une bonne partie de son œuvre est demeurée inédite, renfermée dans les manuscrits que, vers 1834, possédait son neveu Lacroix, juge d'instruction. Aujourd'hui on connaît de lui des noëls qui ont longtemps joui d'une belle popularité dans le pays castrais, *Los caulets farcits*, poème satirique d'une certaine ampleur, et le *Misanthrope travesti*.

Los caulets farcits se moque sans grande méchanceté de la gourmandise des francs-maçons d'une loge de Castres qui sont déçus dans leur espoir de goûter aux choux farcis qu'ils avaient commandés à un traiteur réputé.

Auteur de noëls, peintre ironique des travers d'une société maçonnique cela aide à classer un peu mieux Joseph Daubian Delisle.

En 1797 Daubian publie son *Misanthrope travesti*. C'est un mince volume de quatre-vingt-cinq pages, de vingt centimètres de hauteur et de douze centimètres et demi de largeur. Le titre exact est celui ci : LE / MISANTROPE / TRAVESTI. / Comédie en cinq Actes et en / Vers patois. / Par le citoyen DAUBIAN, / Homme de Loi, de Castres. A CASTRES, / De l'imprimerie du citoyen RODIERE. / 1797.

L'intention de l'auteur est indiquée dans la préface : « *on a eu regret à ce que les ravissantes beautés de cette pièce ne pussent être aperçues de la multitude ; ce qui a fait naître l'idée de traduire en vers patois cet immortel ouvrage, et de rendre ainsi transparentes, aux yeux les plus ordinaires, ces mêmes beautés trop délicates qui auraient pu leur demeurer imperceptibles* ».

Au niveau de l'action, l'auteur demeure fidèle à la structure de la pièce de Molière, bien que les personnages aient perdu leur rang à la Cour. Des noms roturiers remplacent les désignations aristocratiques. De plus au lendemain de la Révolution, il parut nécessaire à Daubian de supprimer les hommages rendus par Molière à la monarchie et au monarque. Les personnages n'appartiennent plus à la haute société française du XVII^e siècle. Comme le dit le critique Noulet : « ce sont de bons bourgeois du pays castrais qui devisent dans l'idiome maternel, avec tous ses idiotismes, toujours avec aisance et sans recherche ».

Entre les deux pièces le fond reste le même, nous retrouvons dans l'œuvre de Daubian, Molière tout entier. Et l'auteur rend plus de justice à son œuvre dans son titre occitan, *Lou Misanthropo*, - titre qui précède immédiatement le texte à la page sept - que dans son titre français *Le Misanthrope travesti*, si par travestissement il faut entendre que l'émotion créée par la pièce de Daubian est différente, voire opposée à celle créée par la pièce de Molière. Certes dans la pièce de Daubian les comparaisons sont plus communes, le ton moins fier, les images moins nobles, mais l'essence du scénario de Molière est conservée. L'apport de Daubian est dans l'utilisation de l'occitan, c'est-à-dire d'un langage vert et neuf.

Dans le *Misanthrope travesti* l'occitan apparaît comme le langage créateur du burlesque. Daubian a fait plus que rendre populaire l'œuvre de Molière par une simple traduction. Utilisant l'occitan, il en connaissait toute la force et tous les pouvoirs ; c'est un langage qui n'a connu ni un Malherbe, ni un Vaugelas, ni une Académie et qui est ainsi plus propre que le français à exprimer les réalités du quotidien.

Selon Marcel Barral « *la langue d'oc ignore les règles de la bienséance, elle a gardé son caractère concret, elle est restée riche d'un fourmillement de mots et de mots expressifs colorés et sonores* ».

Par les dissonances et la vulgarité dont il est capable l'occitan est un élément créateur du travestissement et du burlesque. Naissant des possibilités propres à une langue ce burlesque va apparaître comme attitude d'esprit spécifique, intimement liée à l'outil qui en est le support. Parler de liberté du langage, d'expressivité, etc., cela revient à définir la force inhérente de l'occitan, parler vivant de tout un peuple. Il ne s'agit pas ici de définir quelque langage conventionnel ou quelque argot propre au burlesque : l'occitan se passe fort bien de ce qui s'est avéré être une nécessité en français.

Daubian utilise des images et des expressions populaires. Dans la scène 2 de l'acte IV, Brunet (Alceste) dit à Toinoun (Eliante) :

L E
MISANTROPE
TRAVESTI.

Comédie en cinq Actes et en
Vers patois.

PAR le Citoyen DAUBIAN
Homme de Loi, de Castres.

A. CASTRES;
De l'imprimerie du citoyen RODIÈRE.

I 7 9 7.

*Mardiuu, qué bous m'abès la lenguo preb d'as pox,
Et rasounas tout beei coum' un parél d'esclos.*

Le premier vers commence par un juron que suit une expression populaire. Dans le second vers on trouve le verbe rasonar dont la signification est plus large que celle du français raisonner puisqu'il peut aussi bien vouloir dire raisonner que parler à tort et à travers, sans raison aucune. De cette ambiguïté naît la possibilité de lier les expressions populaires *aver la lenga prep dels pots et rasonar coma un parelh d'esclops*. On a là l'exemple type de ce que peuvent être les comparaisons populaires, pittoresques et satiriques.

Ce que Molière laisse entendre par des allusions ou des euphémismes, Daubian peut l'exprimer directement. A la scène 4 de l'acte II, Xanetoun (Célimène) fait une satire fiéleuse de son amie Christino (Arsinoé) :

*D'un persounaxé aaital on és pla leeu sadoul :
Cependant quant se seei, porto dé pegu'al quioul*

L'expression familière qui termine le second vers entraînera automatiquement le rire des spectateurs sans qu'elle soit, dans sa vérité occitane, grossière.

Le Misanthrope travesti de Daubian est une œuvre burlesque, « *une princesse en habit de villageoise* », elle appartient au grand courant de création du burlesque occitan qui des Troubadours à nos jours n'a cessé de produire des œuvres pleines de saveur.

Daniel GONZALEZ
Étudiant - Carmaux
Université de Toulouse - Le Mirail.

OUVRAGES CONSULTÉS :

Magloire Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, tome II, Castres, 1834, p. 83-90.

V. Canet, « *Notice sur le Misanthrope travesti* », Soc. Castres III, 1860, p. 113-120.

Jean-Baptiste Noulet, *Essai sur l'Histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIII^e siècle*. Paris, 1877. p. 106-112, p. 132-133, p. 187.

Marcel Barral, *J.B. Favre sa vie, son œuvre. Essai sur le burlesque dans la Littérature Occitane*, Montpellier, 1971.

Année de parution : 1973

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1973 n° 4



Jean NOUGARET,

[Pézenas vers 1650 : le cadre urbain et architectural ;](#)

J.-P. LABATUT,

[Les ducs et pairs de France en Languedoc et en Provence aux XVI^e et XVII^e siècles ;](#)

M. PERONNET,

[Le monde du travail à Pézenas sous l'ancien régime ;](#)

J. MAHOUDEAU,

[Décembre 1654. Mars 1655 : l'intermède montpelliérain ;](#)

A.-M. LE BOURG-OULE,

[Molière et Holberg : de l'utilisation du déguisement ;](#)

P. DIENER,

[Molière et la formation de l'esthétique du théâtre réaliste russe ;](#)

D. GONZALEZ,

[Le « Misanthrope travesti » par le citoyen Daubian ;](#)

S. GRANIER,

[Molière en Occitanie : réflexions sur la situation socioculturelle de Molière.](#)

<https://www.etudesheraultaises.fr/>

tudes
éroultaises

